

BULLETIN
MUNICIPAL DE
LA COMMUNE
D'AGNAC



P3	ÉDITO
P 4-7	VIE LOCALE
P 8-10	ZOOM SUR : PECHALBET
P 11	VIE ÉCONOMIQUE
P 12-17	VIE ASSOCIATIVE
P 18	CONSEILS MUNICIPAUX
P 20-23	INFORMATIONS

MARIAGES

Jacqueline RODRIGUEZ et Jean-Michel GOUZOU le 10 mai 2025
Wendy VICARIA CORTES et Nicolas MELLET le 07 juin 2025
Jeanne BRUNET et Flamine GABEUR le 18 juillet 2025

DÉCÈS

Gisèle DE CONTI le 26 janvier 2025
Marie-Louise TATAREAU le 06 mai 2025
Eva BERAUD le 11 juin 2025

Rédaction : l'équipe municipale
Crédit photos : l'équipe municipale
Mise en page : pom'C / Impression : IGS (47)
Prochaine parution : Juillet 2025

Rapprochez vous de votre mairie pour vous inscrire

Préparez-vous à un bel été avec



présence verte
libres d'être actifs



sécurité liberté protection simplicité efficace

Pendant les 3 mois d'été,
bénéficiez gratuitement de la
téléassistance Présence Verte

Offre totalement gratuite sans condition d'engagement
Action réservée aux personnes non-abonnées au service de téléassistance Présence Verte



www.presenceverte.fr 05 53 67 78 00



CONCIERGERIE D'ICI

Vous souhaitez de l'aide ?
On vous trouve des réponses !



05 53 67 78 42

CONCIERGERIE-DICI.FR



Agnacoise, Agnacois,

Pour ce bulletin municipal, je voudrais parler de l'intérêt général.

Depuis que je suis en fonction je n'ai eu que cette préoccupation en me posant toujours la même question « Quelle est la meilleure solution et l'intérêt de la commune d'Agnac »

Que se soit à la mairie ou à la CCPL (Communauté des communes du Pays de Lauzun).

C'est pourquoi nous avons voulu inscrire dans notre action ; l'accessibilité des bâtiments public. Nous finirons donc le programme cette année avec la réfection du parking devant la mairie et du croisement du Bayle (sécurisation, accessibilité et verdissement).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme, suite à la réunion publique qui s'est tenue le 16 juin 2025. Ce document essentiel fixe les grandes orientations d'aménagement et d'organisation du territoire communal pour les années à venir. Dans l'intérêt collectif, il constitue un outil indispensable pour encadrer et faciliter les projets de construction, de rénovation et de développement, tout en préservant l'équilibre entre urbanisation, qualité de vie et respect de l'environnement.

Sachez aussi, que la vidéoprotection arrive à Agnac avec le concours de la gendarmerie nationale pour une meilleure sécurité.

Nous poursuivons également cet automne la mise en place de notre plan de prévention des incendies. Dans ce cadre, deux nouvelles bornes incendie seront installées aux lieux-dits Trompe et Iffour. Ces équipements viendront renforcer le dispositif existant et améliorer la sécurité des habitants ainsi que la protection des espaces naturels environnants.

J'en profite avec ses chaleurs et les risques de départs d'incendie, vous inciter à bien entretenir les abords de vos propriétés en broyant la végétation excessive !

Nous avons fait quelques travaux cette année sur les chemins communaux (Lieux-dits Bois Blanc, Richard, La Gare, Le Pinqua, Les Renardières). Plus le passage de l'épaveuse un an sur deux, sur l'ensemble des chemins communaux.

Il est aussi prévu des travaux de toitures sur la salle des fêtes (changement chéneaux) ainsi qu'à la maison des associations (recalage, renfort et chéneaux).

J'en profite pour remercier toutes les associations et les entreprises de la commune, qui font vivre notre territoire et plus particulièrement l'arc d'Agnac qui fête ses 30 ans les 12 et 13 septembre 2025.

La commune fait le maximum pour que ça bouge et propose des activités variées (Tir à l'arc, fléchettes, chasse, danses (country-zumba-classique-jazz contemporain-free dance), gym, yoga, bien-être et Biblio'Résô. De nouvelles activités seront proposées cette année, le mercredi après-midi et tous les soirs de la semaine.

Venez nombreux le 31 août au Forum des Associations.

Amicalement à tous !

Guillaume Pouliquen
Le Maire

TRAVAUX ET DIVERS PROJETS

SÉCURITÉ COMMUNALE : UN PROJET DE VIDÉO SURVEILLANCE ET D'ALARME EN COURS DE MISE EN PLACE

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des bâtiments communaux et des espaces publics, un projet de vidéo surveillance et d'alarme est actuellement à l'étude sur la commune.

Au cours de ce premier semestre 2025, une réunion s'est tenue avec l'Adjudant-Chef Stéphane Viard, référent sûreté à la cellule de prévention technique de la malveillance d'Agen, ainsi qu'avec l'Adjudant Moreau, officier de police judiciaire à la gendarmerie de Miramont-de-Guyenne, accompagné d'une gendarme. L'objectif de cette rencontre : évaluer les possibilités de vidéo protection pour plusieurs sites sensibles de la commune.

Le projet prévoit l'installation d'alarmes au secrétariat de la mairie ainsi qu'au garage municipal. En complément, un dispositif de vidéo surveillance sera déployé pour renforcer la sécurité de ces lieux.

Par ailleurs, une attention particulière est portée au carrefour stratégique reliant la route de Péchalbet, la route du Pont d'Issarts, la route de Meyra et la route de Bourgoynague. Ce point névralgique sera équipé d'une caméra spécialisée VPI (vidéo protection intelligente), capable de surveiller efficacement les allées et venues.

Des panneaux informant de la présence du dispositif de surveillance seront installés aux principales entrées de la commune, conformément à la réglementation en vigueur.

Le projet a reçu un avis favorable de la commission vidéo lors de sa séance du 7 mai 2025, et des demandes de subventions ont été déposées pour soutenir financièrement sa réalisation.

La municipalité adresse ses remerciements à M. Jacques Laffitte pour son implication active et précieuse dans la mise en œuvre de ce projet de sécurité.

ACCESSIBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE ET DU CROISEMENT DU BAYLE À AGNAC

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité et de la mise en valeur de l'espace public, la commune d'Agnac a engagé un important projet d'aménagement concernant le parvis de la mairie ainsi que les abords du croisement du Bayle.

Ce programme a été initié en 2023, année durant laquelle la municipalité s'est attachée à effectuer les démarches administratives nécessaires pour obtenir les subventions requises et régulariser la situation du chemin situé à l'impasse du Bayle.

Après cette phase préparatoire, une étape décisive a été franchie avec la tenue de la commission d'appel d'offres le 28 mars 2025 à la mairie. Cette réunion a permis, à l'issue de l'ouverture des plis et à l'unanimité des membres présents, de désigner le maître d'œuvre du projet. Le choix s'est porté sur le cabinet SAS ALRENDY, basé à Duras, reconnu pour son expertise en matière d'aménagements urbains adaptés et durables.

Les premières propositions de plans sont attendues prochainement. Si le calendrier est respecté, les travaux d'aménagement du parvis de la mairie pourraient débuter dès le mois de septembre 2025.

Ce chantier constitue une étape importante pour renforcer l'accessibilité des bâtiments publics, améliorer la sécurité et la circulation aux abords du croisement du Bayle, tout en offrant un cadre plus accueillant pour les administrés.

La commune ne manquera pas de tenir informés les habitants de l'évolution du projet et de l'avancée des travaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME

NOUVELLE ZONE ARTISANALE ET TERRAINS CONSTRUCTIBLES EN PROJET

Accueillis par le maire, entouré des conseillers, les habitants réunis à la salle des fêtes ont pu prendre connaissance, lundi 16 juin, du Plan local d'urbanisme (PLU) concernant la commune.

« A l'initiative de l'ensemble du Conseil Municipal, et grâce à la contribution des deux secrétaires de mairie Auriane Sartor et Lydie Menini (en retraite depuis peu), les observations émises par la population durant les quatre années de l'élaboration du PLU, ont été prises en compte.

Corinne Bernier, première adjointe, et l'édile se sont particulièrement attachés à cette mission, qui a demandé 25 réunions en quatre ans et diverses coopérations avec les services concernés.

La présentation effectuée par le bureau d'études Urbadoc Badiane et les interventions du maire ont répondu aux attentes de la cinquantaine de participants. Pas de questions directes, hormis quelques précisions demandées par la suite auprès du maire.

Afin d'aboutir à un projet correct et répondant aux besoins et aux préoccupations, une enquête publique aura lieu courant de l'automne afin que chacune et chacun des habitants puissent faire part de ses observations ou éventuelles questions. Cette enquête sera suivie d'un vote début 2026, qui définira l'intégralité du PLU.

Compte tenu de l'évolution de la population d'Agnac qui se développe, et l'arrivée de personnes actives, les élus ont estimé, avec la perspective de créer plusieurs emplois, qu'il y avait une opportunité pour la création d'une nouvelle zone artisanale, sur une parcelle disponible à la sortie d'Agnac à droite de la D933, derrière l'aire de repos. Des contacts ont déjà été pris à cet effet.

En résumé, l'assistance a pu prendre connaissance des différents zonages, et des trois hectares autour des hameaux laissés disponibles en tant que terrains à bâtir. Une nouvelle zone artisanale d'un hectare est prévue. Les zones agricoles et naturelles resteront protégées.

(Article Sud-Ouest)



Vie locale

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

LE BLASON D'AGNAC : SYMBOLE D'HISTOIRE ET D'IDENTITÉ LOCALE



Nichée entre les coteaux verdoyants et la vallée paisible du Dropt, la commune d'Agnac arbore fièrement un blason riche de sens et de mémoire, reflet de son identité et de son enracinement régional.

DESCRIPTION HÉRALDIQUE

Le blason communal se décrit ainsi :

« De gueules à un pont de trois arches d'or maçonné de sable mouvant d'une champagne ondée d'argent, surmonté d'une gerbe entre deux léopards affrontés, le tout aussi d'or. »

À cette composition s'ajoute une devise inspirante :

« Entre plainte et coteaux, cultivons notre avenir. »

UNE COMPOSITION EMPRUNTE DE SENS

Chaque élément de ce blason a été choisi avec soin pour raconter une part de l'histoire et du quotidien d'Agnac.

- **Les couleurs** : gueules (rouge) et or (jaune), sont les couleurs traditionnelles de la Guyenne, ancienne province historique dont faisait partie le territoire d'Agnac, aujourd'hui intégrée à la région Nouvelle-Aquitaine. Elles marquent l'attachement à cette terre, à son passé et à son héritage culturel.
- **La rivière ondée d'argent** représente le Dropt, cours d'eau emblématique qui borde la commune. Ce fil d'eau est à la fois une ressource naturelle, un témoin de l'histoire locale et un élément structurant du paysage.
- **Le pont à trois arches d'or**, identifié comme le pont roman d'Agnac, constitue un monument historique local. Il incarne le lien entre les rives, entre passé et avenir, entre nature et culture.
- **La gerbe de blé**, placée au centre, symbolise l'agriculture, activité centrale de la commune. Elle évoque l'autosuffisance, la prospérité rurale et l'attachement à la terre nourricière.
- **Les deux léopards affrontés**, eux aussi en or, sont des références directes aux armes d'Aquitaine. Leur positionnement face à face peut suggérer la vigilance, la fierté régionale et une force collective tournée vers l'avenir.

UNE DEVISE PORTEUSE D'ESPOIR

La devise « Entre plainte et coteaux, cultivons notre avenir » s'inscrit dans une vision à la fois poétique et pragmatique. Elle évoque :

- **La géographie du territoire**, pris entre les plaines humides du Dropt et les coteaux vallonnés de l'arrière-pays.
- **La volonté de bâtir un avenir commun**, fondé sur la mémoire, le travail de la terre et la solidarité locale.

REMERCIEMENTS

La commune d'Agnac adresse ses remerciements les plus sincères à Madame Danièle FELTRE pour son engagement précieux, sa patience, et son investissement constant tout au long de la conception du blason.

Un grand merci également à Monsieur Pierre JAILLARD, dont la contribution et le soutien ont été tout aussi essentiels à la réussite de ce projet identitaire.

CONCLUSION

Le blason d'Agnac n'est pas une simple illustration : il est le miroir d'une identité communale forte, où le patrimoine historique, l'appartenance régionale et l'esprit rural s'unissent dans une symbolique élégante et cohérente. En conjuguant traditions et projets d'avenir, Agnac affirme par ses armes sa fierté d'être, dans la continuité de l'histoire de la Guyenne et dans la dynamique de la Nouvelle-Aquitaine.

AIDE À DOMICILE

Madame BARAT Stevie sera heureuse de vous répondre pour vous aider à mieux vivre chez vous.

Contact : 07 63 72 76 42

Mieux vivre chez soi

Je vous propose mes services

Aide à Domicile
DÉCLARATION CESH

Aide ménagère

Aide aux courses

Accompagnement Médicaux

Promenade

Jeux / Activité

Compagnie

Disponible lundi au jeudi 8h30 à 16h
Vendredi 8h30 à 12h

N'hésitez pas à me contacter !

Mme Barat TEL : 07-63-72-76-42

LE VILLAGE DE LA DANSE

21, 22 ET 23 JUILLET ET 22, 23 ET 24 AOÛT

STAGE

*Viens danser
c'est l'été !*

DANSE CLASSIQUE

JAZZ CONTEMPORAIN

FREE DANCE

DÉBUTANT

INTER

AVANCÉ



AVEC

LEXANE

ET

TESS

PROFESSEUR DIPLÔMÉE D'ÉTAT
CHORÉGRAPHE

ARTISTE CIE KINARTA

SALLE DES FÊTES

AGNAC

DÈS 4 ANS



Inscris-toi sur [billetweb](https://www.billetweb.com) !

FB: le village de la danse

Cours dès 15 Euros

SMS AU 06 60 68 18 22

Zoom sur

NOTRE PATRIMOINE : PECHALBET

En montant vers Monfrange et la Mairie, par la route de Pechalbet, et en faisant bien attention en croisant les voitures qui roulent trop vite à la sortie des virages, on ne peut pas manquer de voir, sur la gauche, un très beau château de style 17ème et 18ème, délicatement mansardé, à la toiture élégante et aux proportions harmonieuses au sommet du coteau.

Ce château, tous les Agnacais le connaissent, est le château de Pechalbet, on dit d'ailleurs « Pechalbet » tout court .

On y accède par une belle allée ombragée de tilleuls.

Il est constitué d'un corps de logis rectangulaire, comme une grande longère, sur deux niveaux, avec une extension latérale surmontée d'une tour. Au rez-de-chaussée de grandes pièces, très hautes de plafond, sont généreusement éclairées par de grandes fenêtres. L'étage supérieur est situé sous la toiture mansardée. Une terrasse attenante permet de contempler la vue, splendide, sur le vallon et la vallée du Dropt au loin.

L'ensemble, la colline intacte, la pièce d'eau, le château surmontant le tout, donne une idée de l'élégance d'un ancien monde ...

SON HISTOIRE ANCIENNE

L'origine est très ancienne, il y a eu probablement un oppidum Romain dans cette zone frontière que le Dropt délimite, frontière à l'époque entre les deux peuples Gaulois, les Petrocores (de Périgueux) et les Nitiobrige (les Agenais). La frontière est toujours là d'ailleurs entre les deux pays, Agnac étant à la limite.

Plus tard une tour fortifiée fut érigée, il en reste le corps central du bâtiment, datant du 12ème siècle, encore percé de deux meurtrières pour se défendre de assaillants. Il reste



Le château vu de la colline



encore des pierres du donjon au niveau du grenier.

Cette tour fortifiée était probablement accompagnée de maisons en bois qui en cherchaient la protection.

Le nom de Pechalbet vient de Pech : hauteur, et Albet pour alba qui signifiait colline ou bien forteresse, soit albetius qui signifiait « poste de guet ou de défense ». On peut alors tenter cette signification : « la forteresse sur la colline » où bien « le guetteur sur la colline »...

D'autres disent qu'alba signifie blanc, comme le calcaire du plateau, serait ce alors la colline blanche ?

Les années passant, Pechalbet devint un Logis Seigneurial.

Passé aussi la guerre de cent ans, qui vit dans sa première phase en 1377, à Agnac, une dure bataille juste en contrebas dans la vallée du Dropt, qui mit les Anglais en déroute et qui permit la reprise d'Eymet par le parti Français.

À la fin de la guerre de cent ans Pechalbet appartient à Jean De Parreau, dont on ne sait s'il fut du parti Anglais ou Français.

Une de ses descendantes, Isabeau de Parreau se marie avec Marc de Madaillan. On retrouve alors les Madaillan, dont nous avons parlé dans le précédent numéro, grands seigneurs d'Agenais, propriétaires des châteaux de Costy et de Cauzes à Agnac . Leur fille Marguerite s'allie ensuite, en 1629, avec un Alphonse de Roquefeuil, la promise étant assistée de son oncle maternel Pierre de Parreau de Pechalbet, Seigneur de Coysse, très beau nom ...

Pechalbet demeure ainsi à la famille Parreau jusqu'à la fin du 17ème siècle.

C'est vers cette période que le château reçoit ses extensions de part et d'autre du donjon qui lui donnent son aspect actuel.

Les De Parreau embrassent, du moins pour certains d'entre eux, la religion réformée et en 1685, Louis XIV révoquant l'Edit de Nantes, André de Parreau doit quitter le Royaume et s'exiler avec son épouse en Allemagne ou en Hollande, ou peut être en Suisse, on ne sait trop, les avis divergent mais il y aurait eu bien plus tard un descendant Suisse des De Parreau de Pechalbet, dentiste aux États Unis ...

Le château est alors sans doute sous la protection de la Couronne puis vers le milieu du 18ème siècle il est acquis



en 1751 par la famille des De Digeon, famille provenant probablement de Bourgogne.

Ceux ci prospèrent et l'ensemble du domaine est alors très étendu, à Agnac et en dehors, comportant de nombreux fermages.

Arrive la Révolution, le château est conservé mais les trois fils De Digeon émigrent à l'étranger.

Le père, restant sur place, décédera en 1807. Leur sœur Marie, restée elle aussi à Pechalbet, convoquée en tant que parente d'émigrés devant le tribunal révolutionnaire, doit faire le voyage, très long, en Charette à bœufs, jusqu'à Paris, et a ainsi sauvé sa tête car elle arrive en 1795 après la fin de la terreur.

Elle rentre saine et sauve à Agnac et vivra jusqu'à 89 ans, âge respectable pour l'époque, rendant l'âme dans son cher Pechalbet le 31 juillet 1856.

Puis les trois frères De Digeon reviennent d'émigration, l'un d'eux, Charles, marié avec une allemande, deviendra le Maire d'Agnac de 1821 à 1846.

Agnac compte alors 711 habitants, plus de 200 qu'aujourd'hui. Pechalbet reste à la famille De Digeon pendant tout le 19^{ème} siècle, famille qui s'allie par mariages avec les De Segur et les De Chadois, très implantés sur Agnac à cette époque, Louis De Ségur étant Maire d'Agnac de 1847 à 1855. Son gendre François Durif de Creyssac lui succédera comme Maire jusqu'en 1888. Cela fait quelques Maires venant de Pechalbet, ce qui confirme bien l'importance de ce lieu dans l'histoire de la commune...

PLUS RÉCEMMENT

À la fin du 19^{ème} siècle, le château s'agrandit avec son aile nord aujourd'hui prolongée par une tour pointue.

En 1910, la famille De Segur vend le château aux Grenier de Cardenal, famille résidant déjà à Pechalbet. Puis par mariage et décès prématuré de son épouse le château passe aux mains de Monsieur de la Barrière...

À sa mort en 1961, le château, en triste état à l'époque, est vendu en 1968 aux enchères à MR Van Calster, de nationalité

Belge qui commencera à restaurer Pechalbet, qu'il revendra ensuite en 1973 à un compatriote Mr Cornelius De Keijser. Ce dernier entreprendra de plus grands travaux, notamment la tour pointue que l'on distingue à gauche du bâtiment, érigée sur les restes d'une tour plus ancienne.

Puis Mr et Mme Peyre acquièrent Pechalbet, le transformant, pendant leur présence, en maison d'hôte très appréciée.

Les derniers propriétaires, présents depuis 7 ans, et amoureux de Pechalbet, contribueront également à la préservation du château, notamment par la réfection complète de la toiture.



Une tour domine la vallée



La vieille tour centrale au milieu entourée des deux extensions

AUJOURD'HUI

Pechalbet est une pièce importante de notre patrimoine. C'est un très bel édifice.

Il a l'avantage d'être très bien conservé dans un environnement qui est resté intact au fil des siècles.

Il suffit de se promener sur la colline ou de méditer, sur la terrasse devant la vallée du Dropt, pour ressentir avec force la présence du passé.

Merci à ceux qui, ces dernières décennies ont su le restaurer, l'entretenir et lui conserver son charme lorsqu'on le découvre au bout de l'allée de tilleuls.

Notre gratitude va aux propriétaires actuels et à Monsieur Dudilot pour leur accueil et toutes les informations fournies utiles à cet article.



Détail d'une meurtrière du 12^{ème} siècle

PECHALBET CASTLE

Driving up to the Mairie via the Pechalbet road, you can't miss the view, on left hand, of this gorgeous 17th century style, elegant castle of harmonious proportions with a beautiful attic roof. This is Pechalbet castle.

Accessible by a lime alley, his shape is rectangular with three levels and high ceilings and windows. The view from the terrace is nice with the Dropt valley in the distance. You can feel there as it was a few centuries ago...

His history is very old, probably an oppidum from the Roman Empire then a fortified tower in 12th century. Old stones of this tower remain in the middle in the castle today.

With the passing years it became a lord house, this probably during the 100 years war, famous here for the French party victory in Agnac along the Dropt river allowing Eymet to pass in French hands in 1377.

At the end of the war Pechalbet belonged to a Jean de Parreau lord. This noble family stayed there until late 17th century, when the building changed to his actual shape. In 1685, King Louis XIV persecuted protestants, de Parreau family, belonging to the reformed religion, was forced to emigration, probably in Switzerland.

In 1751, the castle was bought by the de Digeon family. They lived there until the early 20th century. They experienced varied stories, emigration during French Revolution by 3 sons, their sister had to appear in a revolutionary court in Paris, fortunately saving her head, then she lived in Pechalbet to the age of 89.

Later, 3 family members, sons or sons-in-law, became Agnac Mayors, still living in Pechalbet, and extending the castle with his north wing surmounted by a restored tower.

Pechalbet changed hands many times in last century. It was well restored by two Belgian owners, became a reputed guest house few years ago. The happy current owners, here for 7 years, had the roof completely repaired.

Pechalbet is an important piece of our patrimony. It is well preserved in an intact environment. It's easy, walking along it, to feel strongly the presence of the past.

Thanks to the current owners and Mr Dudilot for their helpful informations.

RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

ACTIVITÉS DIVERSES

• AIDE À DOMICILE

Stévie BARAT

Tél. : 07 63 72 76 42

• ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Claire DUBUC

J'accueille, accompagne et écoute avec bienveillance les familles.

Tél. : 06 86 79 48 57

Facebook : Petits Pissenlits

• LIQUID TRAVELS

Educateur vinicole, approche ludique, circuit touristique.

Martin VERHOEKS

Tél. : +33 7 88 58 32 61

verhoeks.martin@orange.fr

• LE MANOIR DU BOUT DU PONT

Salle de Réception Evènements
Mariage, Wedding and Event Venue

Sophie COLLAS

Tél. : 05 53 83 09 98 ; 06 86 36 08 26

Mail sophie.collas88@gmail.com

Web: www.lemanoirduboutdupont.com

• MINOU CATS Hôtel pour chats

Nicky FROST et Andrew CROWE

Minerve

Tél. : 05 53 93 92 44

• NETAYA, Artisan d'art,

Sculpteur sur bois

Leandre WILLIG

Tél. : 06 74 00 06 00

netaya.lw@gmail.com

Instagram : [netaya_leowood](#)

Facebook : [netayawoodleo](#)

• POTERIE

Sabine CAMPS

Tél. : 06 18 30 01 08

ARTISANS ET ENTREPRISES

• COIFFURE

Sophie Blandeyrat

Salon de coiffure itinérant

Tél. : 06 75 94 46 29

• FRANCK UTILITAIRES E.U.R.L. Atelier réparations mécaniques utilitaires et V.L.

388 Route de la Gare

Tél. : 05 53 64 51 86

• FROID CLIMATISATION cuisine chauffage

Didier SACCHET - EURL A.D.S.

Aux Pesquiers

Tél. : 05 53 83 62 82

• MAÇONNERIE, CARRELAGE, TOUS TRAVAUX BÂTIMENT

Stéphane BOISSET

Sable

Tél. : 06 08 03 32 69 ; 05 53 94 13 19

• PLOMBERIE, SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Laurent TEYSSIER

Pré du Bourg

Tél. : 05 53 64 91 39

• V.T.C CHAUFFEUR PRIVÉ

Nathalie et Jeannick RAYMOND

Tél. : 06.83.67.12.45

Web : www.vtc-dordogne-perigord.fr

BIEN ÊTRE

• BAINS DE SONS ET DE GONG & DANSE RE-CREATIVE

Babette GAZEAU

Tél. : 06 63 11 78 57

Web : www.babettegazeau.com

• EDUCATEUR SPORTIF

David RUBIO

Tél. : 07 68 02 92 09

Paco.coaching@gmail.com

• EQUI COACHING

Emilie DERUYFFELAERE

vous accompagne dans votre
cheminement en développement
personnel et gestion émotionnelle
avec l'aide de ses trois chevaux.

255 Route d'Iffour

Tél. : 06 30 86 61 21

Instagram : [@paco.coaching](#)

FERMES ET PRODUCTEURS

• APICULTEUR

Bob TRUMAN

565 Route d'Iffour

Tél. : 06 33 65 30 26

Mail : bob.truman47@gmail.com

• LA FERME DE BOUDIBAY, production de légumes bio

Olivier PAYRE

Vente à la ferme le samedi après-midi

171, Impasse de Boudibay

Tél. : 06.63.40.41.51

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

• CAMPING DE MOULIN BRULÉ

M. BIEZENO

Tél. : 06.89.04.07.27

Mail : info@campingmoulinbrule.co.uk

• GÎTES DE LA COLLINE

Zoé et Elliot

Route de Miramont

Facebook : Les Gîtes de la Colline et

Instagram : [lesgitesdelacolline](#)

• GÎTES DE LA NOUVELLE VIE

Emilie DERUYFFELAERE

Gîtes de 4 et 2 personnes.

255 Route d'Iffour

Tél. : 06 30 86 61 21

• LES YOURTES D'AGNAC

Hébergement de loisirs

Andrew CROWE

Minerve

Tél. : 05 53 93 92 44

Mail [andrew\(at\)yourtesdagnac.fr](mailto:andrew(at)yourtesdagnac.fr)

Web : <https://yourtesdagnac.fr>

PÔLE BIEN-ÊTRE

• ACUPUNCTURE, NATUROPATHIE, Diététique, Méthode traditionnelle chinoise

Sandra DOS SANTOS

Tél. : 06.10.35.86.01

Vie associative

BON DÉBUT D'ANNÉE POUR LES ASSOCIATIONS !

L'ARC D'AGNAC affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Une année de succès

Le tir à l'arc à Agnac continue de marquer l'histoire locale par ses résultats sportifs impressionnants et ses événements réussis, et ce, grâce à la passion et à l'engagement des archers du club.

Une saison sportive brillante

L'année 2025 est déjà un succès pour le club de tir à l'arc d'Agnac, qui a enchaîné de nombreux résultats positifs lors des compétitions départementales, régionales et nationales. Nos archers, jeunes et moins jeunes, ont su faire preuve d'un talent exceptionnel, permettant à notre club de se distinguer sur la scène sportive. Le meilleur reste à venir, le championnat de France qui se déroulera en juin. En effet cette année 10 archères et archers représenteront le club dans cette compétition. Ces performances sont le fruit de nombreux entraînements, mais aussi de la cohésion et de l'esprit d'équipe qui règnent au sein de l'association.

Tournoi Gascon, une réussite !

Samedi 19 avril, les archers n'ont pas été découragés par la pluie lors du tournoi gascon de tir à l'arc. 83 tireurs, répartis en 25 catégories, et âgés de 9 à 74 ans, sont venus pratiquer le tir nature. Les équipes ont bénéficié de deux circuits et de 21 cibles. Les participants venaient de Dordogne, Gironde, du Mans, de Chirac, Digne, Marseille, Clermont-Ferrand...

Le vide-grenier : un franc succès

Le vide-grenier organisé en mai dans le cadre des 3 jours de fête d'Agnac a également été une grande réussite pour le club. Non seulement cet événement a permis de récolter des fonds nécessaires au financement de nos projets, mais il a aussi renforcé les liens entre les membres du club et la communauté locale. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation et à ceux qui sont venus nombreux pour chiner et soutenir cette initiative !

Concours 3D le 15 juin

Comme tous les ans notre club organise le concours 3 D comptant pour les qualifications au championnat de France. Nous espérons, comme tous les ans, accueillir de nombreux sportifs venant de toute la France.

Les 30 ans du club : une célébration en septembre

L'année 2025 marque les 30 ans du club de tir à l'arc d'Agnac, un moment important dans notre histoire. Pour cette occasion, nous préparons une grande fête en septembre, réunissant anciens et nouveaux membres et archers (es) venant de toute la France autour de deux journées festives et sportives. Ce sera l'occasion de revivre les moments marquants de notre parcours et de célébrer ensemble cette belle aventure.

Des remerciements importants

Nous tenons à adresser nos remerciements au maire de la

FORUM DES ASSOCIATIONS

dimanche 31 août 2025

de 14 à 17 heures

à la salle des fêtes

7 associations seront réunies à la salle des fêtes proposant des activités différentes pour notre territoire et pour tout public, H au Carré, Yoga Bluemoon, L'école de danse la Ferme des Arts, L'Arc d'Agnac, A.S.O.A, Les champs fleuris, et Zumb'avec Joa.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de ces associations sur le site de la mairie d'Agnac.

commune pour avoir mis à disposition du club une salle de tir aménagée, située dans la nouvelle maison des associations dite. Cet espace nous permet de nous entraîner dans des conditions optimales et de développer nos compétences de manière encore plus professionnelle. La subvention accordée par la municipalité est également un soutien précieux pour la gestion du club et la réalisation de nos projets.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers M. Delamarlière, propriétaire d'un bois situé à Bourgougnague, qui nous permet de pratiquer le tir à l'arc "nature". Cet espace en pleine nature, idéal pour les entraînements en extérieur, est un atout majeur pour la pratique de notre discipline, alliant technique et immersion en pleine nature.

Un avenir prometteur

Le club de tir à l'arc d'Agnac, fort de ses 55 adhérents et de ses bénévoles, avec le soutien constant des autorités locales, continue de se développer et de se diversifier. Nous sommes impatients de vivre ces moments forts à venir et de partager notre passion pour le tir à l'arc avec la communauté d'Agnac.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour fêter ensemble nos 30 ans d'existence et célébrer, une fois de plus, notre belle aventure sportive et humaine.

Nous contacter :

Le Président, Jean-Luc JOSSIC

Tél : 06 84 99 31 74

E-mail : larcagnac@gmail.com

WEB : www.larcagnac.fr



L'ARC D'AGNAC FÊTE SES 30 ANS

13 & 14 SEPTEMBRE 2025

À PROPOS

DES ARCHERS PASSIONNÉS

Depuis 30 ans, le club de tir à l'arc d'Agnac est le témoin d'une passion inébranlable pour le tir à l'arc de parcours nature et 3D.

Notre club est animé par le plaisir de faire découvrir cette discipline exigeante, qui mêle précision et concentration, tout en étant en parfaite harmonie avec la nature. C'est une activité qui permet de se ressourcer et d'apaiser l'esprit, loin du tumulte quotidien.

Jean-Luc Jossic, notre président et son équipe sont ravis de partager avec vous sa passion et de vous inviter à explorer cet univers fascinant.



CONTACT

Jean Luc : 06 84 99 31 74

larcdagnac@gmail.com

WWW.LARCDAGNAC.FR

Concours
amical

Places
limitées

Date limite
d'inscription :
Lundi 8 Septembre

TARIFS

Parcours du samedi	14€
Buffet du samedi soir	12€
Parcours du dimanche	12€
Repas du dimanche midi	20€ 15€ (-12ans)
Forfait 2 jours	55€

Possibilité d'hébergement tarif réduit (dortoirs) à la maison familiale de Bourgougnague (à seulement 5min du parcours)

Gîtes et chambres d'hôtes
(Liste sur demande)

SAMEDI 13

9H30 - 11H00

Initiation tir à l'arc ouvert à tous

A PARTIR DE 14H30

Accueil des archers inscrits
Jeux autour du tir à l'arc

17H00

Ouverture du greffe
(Fermeture à 19h00)

19H00

Buffet dînatoire

20H30

Départ parcours nocturne son et lumière

Stand Buvette



DIMANCHE 14

8H30

Accueil des archers inscrits
Ouverture du greffe
Petit déjeuner

9H00

Départ parcours
12H00

Visite de la maison des associations (Agnac Eglise)
Pot de l'amitié offert par la municipalité

13H00

Repas à la salle des fêtes d'Agnac

MENU

Verre de bienvenue
Salade gourmande
Blanquette de veau et son riz
Fromage / Salade
Câteau
Bulles
Café



DANSE EN LIGNE

Le club de danse en ligne se donne rendez-vous les mercredis matin de 9h à 12h à la salle des fêtes. Nous apprenons des danses de tous niveaux de débutant à intermédiaire et à des musiques de styles variés, de la country traditionnelle aux tubes qui passent à la radio, avec aussi par exemple, des danses celtiques ou latines. C'est un moment de détente fort apprécié.

Pour plus d'informations, contacter :

Polly Fellows : polly.fellows@icloud.com

Carol-Lynn Hartridge : cmhartridge@gmail.com



ZUMB' AVEC JOA

À la rentrée de septembre, c'est décidé je fais de la ZUMBA !

À Agnac, il y en a pour tous les goûts : adultes et enfants !

La ZUMBA, c'est quoi exactement ?

C'est un mélange de danses latines et de fitness qui fait travailler le cardio, brûler des calories, muscler certaines parties du corps, bouger quoi ! Sur des rythmes endiablés, vous pouvez surtout décompresser, vous amuser, vous éclater le tout bien sûr dans une ambiance conviviale et décontractée ! Cette discipline est OUVERTE A TOUS même aux hommes et aux personnes d'un certain âge, l'essentiel étant de se faire plaisir et de ne pas aller au-delà des limites de son corps ! N'hésitez pas à nous rejoindre. **Les cours auront lieu à la salle des fêtes :**

- les mardis de 19h30 à 20h30 à AGNAC
- et les vendredis de 19h30 à 20h30 (lieu à préciser).

Les enfants peuvent aussi pratiquer avec des cours adaptés le vendredi de 18h à 19h pour les 5-13 ans (lieu à préciser). N'hésitez pas à partager, venez seul(es) ou accompagné(es) avec un membre de votre famille, un(e) ami(e) : le premier cours d'essai est offert. Notre instrutrice JOA saura vous séduire avec sa joie et sa bonne humeur. Reprise le mardi 9 septembre 2025

Pour tous renseignements, veuillez contacter Joa au : 06.77.60.44.66 ou par mail zumbavecjoa@outlook.fr

POINT LECTURE / BOÎTE À LIVRES

Le point lecture d'Agnac fermera pendant l'été.

Changement pour la rentrée de septembre ; l'ouverture passe du mercredi matin au vendredi après-midi de 15h à 17h tous les 15 jours :

- 5 et 19 septembre 2025
- 14 et 28 novembre 2025
- 3, 17 et 31 octobre 2025
- 12 décembre 2025

LA FRATERNELLE DE MONFRANGE CALENDRIER 2^{eme} SEMESTRE 2025

Septembre

Samedi 13	loto public	14h30
Mardi 23	loto adhérents	14h30

Octobre

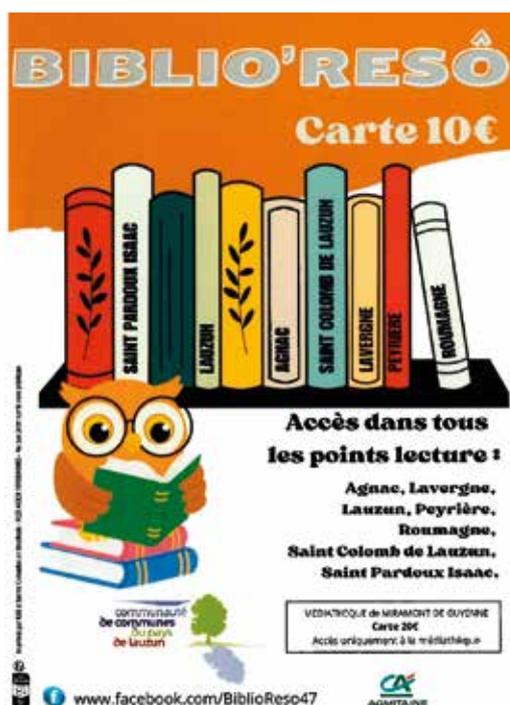
Samedi 04	loto public	14h30
Mardi 28	loto adhérents	14h30

Novembre

Mardi 25	loto adhérents	14h00
----------	----------------	-------

Décembre

Mardi 23	loto adhérents gratuit et goûter de Noël	14h00
----------	---	-------



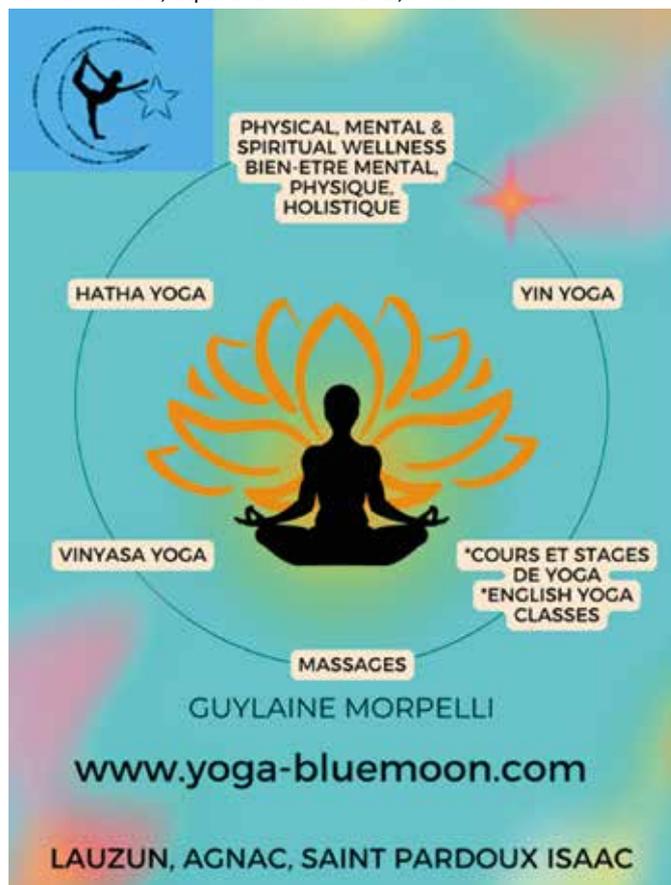
Reprise le 09 janvier 2026. Le point lecture fait partie de Biblio réso. Bonnes vacances, jamais sans un livre !

YOGA BLUEMOON

Yoga Bluemoon vous propose des cours de yoga collectifs à Lauzun, Agnac, Saint Pardoux Isaac et des cours individuels (ou duo ou famille) à domicile.

Les cours de yoga sont tous niveaux et ouverts à toute personne désirent apprendre ou approfondir une discipline qui réunit le corps, la respiration et le mental pour cheminer vers un bien-être global.

Les bienfaits sont multiples : équilibre, flexibilité, force, meilleure respiration, réduction du stress, amélioration de la concentration, équilibre émotionnel, etc...



Venez vous joindre à nous pour partager ces moments importants de temps pour soi !

Guylaine vous accueille avec bienveillance et vous guide avec professionnalisme et passion sur ce beau chemin du yoga.

« Chaque posture de yoga est une invitation à écouter son corps et honorer son âme »

Cours de yoga de l'été au lac de LAUZUN, les jeudi 10, 24 et 31 et 7 août sur inscription et infos (qui seront mises à jour sur le site) www.yoga-blue-moon.com

Reprise des cours le mercredi à 18h30 le 17 septembre

Tél : 06.35.41.01.50

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse d'Agnac organise pour l'année 2025 un repas traditionnel le samedi 3 mai ainsi qu'une soirée paella avec animation le samedi 31 août.

La saison 2024 a permis de prélever 22 chevreuils et 8 sangliers. Des piégeages de renards permettent de protéger les poulaillers le plus possible et d'obtenir une biodiversité sur le territoire.

Liste des assos

ACCA D'AGNAC LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Contact : Laurent TEYSSIER, 05 53 64 91 38

ACFAA - COUNTRY – DANSE EN LIGNE

L'Association Culturelle Franco Anglaise Aquitaine (acfaa.com) utilise la salle des fêtes tous les mercredis matin pour son activité de danse country.

Contact : Polly, 07.75.26.42.19

APE DU RPI (association des parents d'élèves)

Contact : apedelavalleedudropt@gmail.com

L'ARC D'AGNAC

Le Club « L'Arc d'Agnac » propose la pratique du tir à l'arc. Tir nature sur cibles, 3D sur animaux en mousse

Contact : Jean Luc JOSSIC 06 84 99 31 74,

Email : larcdagnac@gmail.com, Web : larcdagnac.fr

A.S.O.A (Association Sportive Omnisport Agnaoise)

Cours collectifs chaque lundi jusqu'au 30 juin 2024

19H30/20H10 : Renfo Musculaire

20H10/20H30 : Gym Douce

Contact : David RUBIO 07 68 02 92 09

paco.coaching@gmail.com

FRATERNELLE DE MONFRANGE - LES ÂÎNÉS RURAUX

L'association propose des activités diverses (belotte, scrabble, sorties, loto)

Contact : Robert TAILLIEU, 05 53 83 03 28

Pierrot TATAREAU, 05 53 83 01 53

H AU CARRÉ

Activités diverses (musique, théâtre, spectacles, ateliers, danses, rencontres, stages)

Contact : Babette GAZEAU 06 63 11 78 57

babettegazeau@gmail.com – www.babettegazeau.com

LES CHAMPS FLEURIS

Contact : leschampsfleuris.agnac@gmail.com

POINT LECTURE

Contact : Maïté et Christine

YOGA BLUEMOON

Yoga à Agnac, tous les mercredis de 18h45 à 20h et à Lauzun, les jeudis de 9h45/11h et 17h45/19h.

Contact : 06 35 41 01 50

yoga.blue-moon47@gmail.com, bluemoon-gm.com

ZUMBA AVEC JOA

Cours de Zumba tous les vendredis de 19h 30 à 20 h 30.

Séance de Zumba Kids vendredi soir de 18 h à 19h.

Contact : 06 77 60 44 66 - zumbavecjoa@outlook.fr

ASOA (Association Sportive Omnisport Agnaoise)

Découvrez notre salle de sport à Saint-Pardoux-Isaac (47) !

Ouverte depuis septembre 2024, notre salle est bien plus qu'un simple lieu d'entraînement : c'est un véritable espace de vie sportive et conviviale !

Au programme :

- Des cours collectifs variés pour tous les niveaux : CrossKids, Cross Training, HIIT, et bien d'autres !
- Un plateau cardio/musculation entièrement équipé pour vos entraînements en autonomie.

Une ambiance chaleureuse et familiale, où chacun progresse à son rythme. Mais ce n'est pas tout !

Tout au long de l'année, nous organisons des événements festifs et rassembleurs : Auberges espagnoles pour célébrer Noël, la nouvelle année, Pâques, la Chandeleur... Videsgreniers, assemblées générales, Running du dimanche matin (pour les plus courageux) et bien d'autres moments de partage !

Mais on participe aussi à des événements tels que : Octobre rose, Ville à Joie à Lalanduse, le forum des Associations à Eymet.

Rejoignez-nous pour bouger, vous défouler, rencontrer du monde, et surtout... prendre soin de vous dans une super ambiance !

Venez tester nos cours collectifs et/ou le plateau sport avec la séance découverte et laissez-vous convaincre !

Lieu : Saint-Pardoux-Isaac (47)

Contact : f.sp.sante@gmail.com ou au 07 68 02 92 09.



H AU CARRÉ

Assister à un voyage sonore, c'est atteindre une relaxation profonde.

C'est une expérience unique et authentique.

L'association H au carré organise régulièrement des événementiels et propose différentes activités : massage sonore, cristal soin, Bain de Gong, massage en résonance, massage sonore aquatique.

Des occasions de prendre du temps pour soi, de se faire du bien accompagné par Babette Gazeau sono thérapeute.

Contact : Babette 0663117857 (babettegazeau.com)



LES CHAMPS FLEURIS

BEAUX DÉBUTS POUR LES CHAMPS FLEURIS

Créée en décembre dernier l'association Les Champs Fleuris s'est donné pour but une animation festive et culturelle sur la commune.

Dès le 1er mars, elle organisa une soirée Italienne qui eut un franc succès avec près de 145 participants. Les convives se souviennent encore de la décoration, œuvre d'Isabelle, du minestrone maison et du tiramisu XXL arrosé de prosecco. Animation musicale vivante impeccable, que les danseurs auraient peut-être voulu être prolongée plus tard dans la nuit, on y pensera l'année prochaine !



Pour garder le rythme, les Champs Fleuris organisaient, avec l'assistance efficace des Chemins de Guyenne, la traditionnelle marche nocturne d'Agnac. A l'issue de la marche, les randonneurs qui avaient bravé quelques averses se sont réconfortés devant le tourin à l'ail, les charcuteries et les merveilles, tout cela fait maison.



Le prochain rendez-vous vous est l'animation d'une séance de cinéma en plein air le 16 juillet où une soirée grillade sera proposée avant le film.

En octobre, le 25, nous ferons une soirée Halloween.

L'association, qui met un point d'honneur à équilibrer ses comptes, réfléchit déjà à l'année prochaine. N'hésitez pas à la rejoindre, ou à proposer des idées d'animation, l'ambiance est super amicale et tout le monde met la main à la pâte !

Contact : leschampsfleuris.agnac@gmail.com



LE VILLAGE DE LA DANSE

Une nouvelle page s'ouvre pour la DANSE à EYMET et AGNAC !
Bonjour à toutes et à tous !

Je m'appelle Lexane, je suis chorégraphe, professeure de danse diplômée d'État, formée à EPSEDANSE à Montpellier, au Centre National de la Danse à Lyon et auprès de la Compagnie Redha à Paris. J'ai créé et dirigé la Cie Kassiope pendant 15 ans. Après plusieurs années à la direction d'une école danse-études, je suis heureuse de m'installer dans la région pour vivre ensemble une belle aventure artistique et humaine.

ECOLE DE DANSE

Dès septembre, la nouvelle école de danse ouvrira ses portes dans les communes d'Eymet et d'Agnac.

J'ai hâte de rencontrer les enfants, les ados, les familles, de partager ma passion de la danse avec vous, dans une ambiance à la fois joyeuse, bienveillante et dynamique.

STAGES D'ÉTÉ

Pour faire connaissance avant la rentrée, je vous propose deux stages d'été ouverts à tous les danseurs, débutants ou confirmés :

21, 22, 23 juillet

à la salle des fêtes d'Agnac

22, 23, 24 août

à la salle des fêtes d'Agnac

Au programme :

cours dès 4 ans et jusqu'au

niveau avancé

Danse Classique, Jazz

Contemporain, Free Dance avec

Tess... et surtout le plaisir de

danser ensemble !

Je suis très heureuse de pouvoir m'ancrer dans cette belle région, et j'ai hâte de vous rencontrer très bientôt.

A très vite

Pour toute information :

educationartsetnature@gmail.com

SMS au 06 60 68 18 22

Facebook : Le Village de La Danse



Municipalité

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 20 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-1

Examen et vote du compte financier unique 2024

Approuvée

DÉLIBÉRATION DU LOTISSEMENT N°2025-BA01

Examen et vote du compte financier unique 2024

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-02

Affectation des résultats 2024

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-03

Ouverture anticipée de crédits – investissement 2025

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-04

Subventions communales 2024

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-05

Subvention les Champs Fleuris

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-06

DOB Débat d'Orientaion Budgétaire

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-07

Loyers communaux

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-08

Modification du temps de travail de l'agente technique

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-09

Instauration des autorisations spéciales d'absences

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-10

Lancement d'une consultation dans le cadre de la mise en place d'une convention de participation par le CDG 47 pour la protection sociale complémentaire – Risque Santé

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-11

Terrain Iffour : Fixation du prix de vente

Approuvée

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet :
www.agnac47.fr ou en mairie.



SÉANCE DU 10 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-13

Vote des taux d'imposition 2025

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-14

Examen et vote du bidjet primitif 2025

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-15

Choix de la maîtrise d'œuvre : aménagement du parvis de la mairie et du croisement du Bayle

Approuvée

SÉANCE DU 28 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-16

Adoption d'un règlement de formation

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-17

PLU : PADD

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-18

Véhicule utilitaire communal

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-19

La Féria : Fixation du prix de vente

Approuvée

SÉANCE DU 10 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-20

Projet REDEN : Avis sur le projet d'une centrale agrivoltaïsme aux lieux-dits Rene et Aux Grezes

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-21

APE Eymet, demande de subvention

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-22

Bureaux coworking mairie : Demande de location

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2025-23

Blason communal

Approuvée



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est
obligatoire!

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse

LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse

X
@DSNJeunesse

YOUTUBE
@SGArmees



Infos

NOUVEAUX HABITANTS SUR LA COMMUNE

C'est avec grand plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux habitants sur la commune.

Pour faciliter les relations administratives, nous les invitons à venir se faire connaître en mairie.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Quand ?

- Tout le long de l'année jusqu'à six semaines avant le 1^{er} tour de scrutin.
- Vous venez d'avoir 18 ANS : vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales de la commune de votre domicile. A vérifier si vous avez changé de domicile depuis le recensement pour le Service National.

Où s'inscrire ?

- Dans la commune de votre domicile (dans le cas d'un étudiant, possibilité de s'inscrire dans la commune de résidence dans le cadre des études à condition d'y résider de façon continue depuis le 31 Août)

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre Mairie et munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité),
- D'un document prouvant que vous êtes bien domicilié sur la commune (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer ...)
- Par courrier : A l'aide du formulaire agréé disponible sur sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
- www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être impérativement accompagné des pièces justificatives.

UN PROJET DE TRAVAUX ? ON VOUS ACCOMPAGNE !

Numéro vert gratuit 0800 47 01 47 / habitat@vg-agglo.com

Le service Habitat Val de Garonne Agglomération assure les missions d'information, de conseil et d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation de l'habitat (service public d'informations et de conseils France Renov'). Ces conseillers vous aident à trouver les solutions de rénovation adaptées à vos besoins et à vos attentes, à estimer le budget nécessaire au projet, à évaluer et mobiliser les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

ATTESTATION D'ACCEUIL Pour les citoyens non européens

Un étranger, qui souhaite venir en France pour un séjour touristique de moins de 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document, appelé attestation d'accueil, est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite en mairie.

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

- Remplir une pré-demande en ligne sur le site sécurisé ANTS
- Prendre rendez-vous pour déposer votre demande dans la Mairie de votre choix pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes
- Soyez attentifs aux documents à fournir
- Communes pourvues de dispositif de recueil :

MIRAMONT, Place de l'Hôtel de Ville, 05 53 93 20 52

SEYCHES, Place de la mairie, 05 53 83 60 23

DURAS, Place du Château, 05 53 83 70 18

CHAMBRES D'HÔTES – MEUBLES DE TOURISME

Toute personne qui offre en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable avec accusé de réception auprès de la mairie du lieu d'habitation (art 24 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques (cerfa n° 140004*01, cerfa n° 13566*02)

L'hébergeur devra déclarer les nuitées au Service Tourisme de la CCPL pour s'acquitter de la taxe de séjour.

URBANISME

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Dans l'onglet urbanisme du site de la communauté des communes de Lauzun, le GNAU est un téléservice permettant aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisations en urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, etc.) auprès du service urbanisme.

Ce service en ligne est disponible pour les communes : Agnac, Lauzun, Lavergne, La Sauvetat du Dropt, Miramont de Guyenne, Moustier, Peyrière, Roumagne et Saint Pardoux Isaac. **Retrouvez tous les cerfa sur le site.**

PROBLÉMATIQUE DE MOBILITÉ

L'Association MOBILITE 47 vous propose différents services : garage social ; covoiturage ; location sociale de deux roues ou de voitures ; auto-école sociale ; transport en commun.

www.mobilite47.fr

CAR 47 / CONDUIRE L'AUTOMOBILE DU RETRAITÉ 47

Cette association permet à des jeunes retraités, moyennant rémunération, de devenir pilote d'une personne ne conduisant plus ou très peu et/ou ayant peur de conduire au-delà de quelques kilomètres de son domicile.

39, Bd Président Carnot, 47000 AGEN, **TÉL. : 05 53 97 21 43**

LIGNE DE BUS N°332

La Ligne 332 (ancienne ligne 4) relie Marmande-Eymet-Bergerac avec deux points de ramassage sur Saint Pardoux Isaac et sur Miramont. Plusieurs horaires sont proposés 7j/7. Renseignements et modalités sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr ou au 0970 870 870

Horaires sur le site de la commune : www.agnac47.fr

Fiches également à disposition au guichet de la Mairie.

INSCRIPTIONS ECOLES DU R.P.I

PS au CP : Moustier
CE1 : Auriac sur Dropt
CE2 au CM1 : en partie La Sauvetat du Dropt
CM1 en partie au CM2 : Pardaillan
Retrouver sur le site Agnac47.fr les coordonnées des communes ou contacter le SIVU scolaire à la mairie de Pardaillan **05.53.83.02.05** ou par mail : mairie.pardaillan@wanadoo.fr

INSCRIPTION À LA MAIRIE ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'inscription à la mairie et l'importance du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont deux éléments complémentaires qui garantissent la sécurité et le bien-être des habitants d'une commune, notamment en période de crise. L'inscription permet aux autorités locales de mieux gérer les risques et de mieux répondre aux besoins de la population, tandis que le PCS assure une préparation et une organisation optimales pour faire face à toute situation d'urgence. Ainsi, chaque nouvel arrivant joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la sécurité locale et dans la préservation de la collectivité.

Nous invitons toutes les personnes n'ayant pas remplis et retournés à la mairie d'Agnac l'autorisation de communication des données des administrés à le réclamer sur place ou par mail.

SIVU FOURRIÈRE DE LOT ET GARONNE

Que faire si vous perdez ou trouvez un animal ?

- **Appelez la fourrière** au 05 53 79 46 72 (ouverture de 9h à 17h) et munissez-vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif.
- **Appelez votre mairie.**

Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site ou nous contacter sur www.chenil-fourriere47.com

ÉLAGAGE

ÉLAGUER, pour la sécurité de tous en respectant la biodiversité.

En domaine privé, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
OU
- Le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;

L'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.

***Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT au moins 15 jours avant le début des travaux.**

Pour toutes questions renseignez-vous auprès de la mairie.

ASSOCIATION "LÉA"

Permanences dans un bureau de France services à Miramont-de-Guyenne. Ces permanences seront proposées sur rendez-vous, à raison d'une fois par mois, le 3e mercredi de chaque mois. Afin de prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement l'association. Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur leur site internet.



DÉFIBRILATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur, accessible à tous, sous le porche du cabinet paramédical.

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DU PAYS DE LAUZUN-MIRAMONT

Services au fil des saisons, ménage, repassage, jardinage, petits travaux de bricolage, nettoyage de printemps, déménagement de caves et greniers, etc. **05 53 93 11 16**

DON DU SANG

Il faut prendre rendez-vous sur le site internet : **mon-rdv-don de sang** ou par téléphone au **05 53 77 03 40** pour faciliter le travail des infirmières qui collecte le sang.

Les dons ont lieu à Miramont, salle Victor Hugo, à côté du supermarché ALDI (la collation est composée de viennoiseries, charcuteries, fromages, gâteaux secs, compotes). Pour les personnes qui travaillent, elles peuvent venir donner à midi, un repas leur sera servi après le don, bien sûr gratuitement.

Donner son sang sauve des VIES.



SERVICES DE SOINS ET AIDE A DOMICILE



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles à domicile, de la naissance à la fin de vie. Elle accompagne au quotidien, les familles, les personnes âgées, handicapées et propose des services de ménage, repassage, entretien du linge, préparation et aide au repas, courses, transport accompagné, garde d'enfants à domicile, etc. Vous pouvez nous joindre à l'adresse ci-dessous afin de faciliter les démarches en vue d'une prise en charge financière (APA, CARSAT, MSA ...)

ADMR Saint-Pardoux Lévig nac

1485 rue des Serres, le Bourg 47 800 ST PARDOUX ISAAC

St Pardoux : 05 53 93 68 50

Lévig nac : 05 53 93 53 93

asso.stpardouxlevignac@fed47.admr.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

asso.stpardoux@fed47.admr.org

SSIAD DES TROIS CANTONS

Services de Soins Infirmiers à Domicile

Il intervient sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées + de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes - de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Son intervention auprès des personnes âgées a pour objectif :

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Ces interventions peuvent être de courte, de moyenne ou de longue durée selon l'état de santé et les besoins du patient.

Le SSIAD peut intervenir 7 jours sur 7 si nécessaire.

Contact : ZA REBEQUET - 47800 ST-PARDOUX-ISAAC

05 53 79 93 35 - ssiad.les3cantons@fed47.admr.org

PRESENCE VERTE

L'action « Plan Canicule » Présence Verte qui offrait les 3 mois de sécurité pendant l'été gratuitement en faveur des plus fragilisés a pris fin, nous souhaitons vous en faire un retour. Notre soutien a permis cette année d'assurer la protection de 105 personnes. L'action a été appréciée par les personnes isolées et leurs familles durant cette période de fortes chaleurs.

Dans la continuité de cette action, afin de répondre aux difficultés hivernales, nous vous rappelons que notre action **PLAN GRAND FROID débutera au 1^{er} décembre.**

**Présence Verte Guïenne vous renseigne
au 05 53 67 78 00.**

CONCIERGERIE D'ICI :

05.53.67.78.42 – contact@conciergerie-dici.fr

Présence Verte Guïenne vous renseigne au 05 53 67 78 00

BRULAGE DES DÉCHETS – CONSEILS DE BONNE PRATIQUE

Le principe de loi est que « le brûlage des déchets à l'air libre est interdit ». Néanmoins, s'il est nécessaire de brûler des déchets verts et de paille, il est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- Feux éloignés des voies de circulation en raison des problèmes de visibilité occasionnés,
- Feux éloignés des limites séparatives de propriété pour n'occasionner aucune pollution atmosphérique pour le voisinage,
- Respecter une distance d'environ 25 mètres des limites et des voies, et d'environ 10 mètres des lignes aériennes
- Pratiquer hors saisons sèches et périodes de grands vents,
- Pas de pneus, huile de vidange ou gasoil pour activer la combustion,
- Le brûlage doit s'effectuer sous surveillance, et il faut s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres.

HORAIRES ENTRETIEN DES EXTERIEURS

OUTDOOR MAINTENANCE SCHEDULES

Lundi au vendredi	09h - 12h	14h - 19h30
Samedi	09h - 12h	15h - 19h
Dimanche et Jours Fériés	10h - 12h	

Pour une bonne entente entre voisins !

For a good understanding between neighbours !

présence verte
libres d'être actifs

**Service de téléassistance
classique ou mobile**

Libre de vivre chez soi en toute sérénité

Activ'zen

CONCIERGERIE D'ICI
05 53 67 78 42

**Vous souhaitez de l'aide
pour réaliser des courses,
des petits travaux,
trouver une activité de loisirs.**

On vous trouve des réponses.

Pratiquez vos activités en toute sécurité!

Activ'mobil

CONCIERGERIE D'ICI
05 53 67 78 00
guienne@presenceverte.fr

DÉBROUSSAILLER AUTOUR DE SA MAISON : UNE OBLIGATION LÉGALE

En zone rurale, vous êtes concerné par l'obligation de débroussaillage d'une construction, d'un chantier ou d'une installation.

Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), le débroussaillage doit être fait autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Si l'opération de débroussaillage s'étend au-delà des limites de votre propriété, vous devez informer par tout moyen le propriétaire du terrain voisin que l'opération de débroussaillage va aussi concerner son terrain.

Vous devez lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain pour procéder à cette opération.

L'autorisation doit être donnée dans le délai d'un mois. Toutefois, vous devez lui rappeler que, tant qu'il ne vous donne pas cette autorisation, cette opération de débroussaillage demeure à sa charge.

Si vous n'avez pas obtenu l'autorisation du propriétaire du terrain voisin, vous devez en avertir la mairie.

QUELLES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DE L'OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Si vous ne respectez pas l'obligation légale de débroussaillage, le maire (ou le préfet si la mairie n'agit pas) peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard. Le montant total des sommes exigées est d'un maximum 5 000 €.

Vous aurez à payer cette astreinte à partir de la notification Formalité par laquelle un acte de procédure ou une décision est porté à la connaissance d'une personne de la mise en demeure et jusqu'à ce que vous fassiez le débroussaillage, ou jusqu'à ce que le maire (ou le préfet) le fasse faire d'office à vos frais. Le recouvrement des sommes se fait par trimestre éché. Le maire peut vous accorder une exonération partielle ou totale des frais si vous justifiez que vous n'avez pas pu respecter l'intégralité de vos obligations en raison de circonstances extérieures.

La commune peut également vous infliger une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé.

Par ailleurs, vous risquez une amende pénale de 1 500 €.

Si le fait que vous n'avez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 d'amende €.

S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000 €.

DÉCHETTERIE

85 Impasse Elie Teyssier, 47800 Miramont de Guyenne

Contacts : 05 53 64 12 26 - iris@ccpl47.fr

www.ccpl47.fr/environnement/

Service Environnement :

05 53 94 11 23 - secretariat.environnement@ccpl47.fr

12 rue du Renfort, 47410 LAUZUN, accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Contact Compostage : 06 33 72 84 18

Zone de Réemploi : ancienne déchetterie Miramont de Guyenne, tous les mercredis des semaines impaires de 14h à 18h30.



Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver

Lundi

13h30 - 17h30

Mardi et Jeudi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi

8h30 - 12h

Samedi

8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Horaires d'été

du 15/06 au 15/09

Mardi au Samedi

7h15 - 13h30

Accès déchetterie, enregistrement et/ou modification : iris@ccpl47.fr



ADRESSES WEB UTILES

- **Commune d'Agnac** : pour y retrouver les informations pratiques, les activités proposées par les diverses associations sur la commune et alentours
www.agnac47.fr

- **Communauté de Communes du Pays de Lauzun**

Toutes les informations du secteur, activités, marchés, tourisme, déchetterie
www.ccpl47.fr

- **Vos droits et vos démarches** : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille :
service-public.fr

- **Les Services de l'Etat à votre service dans vos démarches** : passeport, carte nationale d'identité, carte grise, permis de conduire, Etc. :

La Préfecture du Lot et Garonne
lot-et-garonne.pref.gouv.fr

- **Cadastre** : un service de consultation du Plan Cadastral :
cadastre.gouv.fr

- **Géoportail aquitain de l'urbanisme** :
www.urbanisme.pig

MAISON FRANCE SERVICES

Les agents de la Maison France services de Miramont de Guyenne, 28 boulevard Jules-Ferry, vous accompagnent dans vos démarches administratives au quotidien. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.ccpl47.fr ou contactez-les au 07.88.99.95.55.

CONCILIEUR JUDICIAIRE

Permanences à la MAISON FRANCE SERVICES : Mr Alain PAGES.
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 19h.
Prise de RDV au 07 88 99 95 55

NUMÉROS UTILES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

URGENCE SANTE 15

HÔPITAL MARMANDE
05 53 20 30 40

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Secrétariat

- Lundi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 à 12 h
- Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Permanence du maire

- Vendredi, uniquement sur rendez-vous

Tél. : 05 53 83 01 59

Mél. : Mairie-agnac@collectivite47.fr

Site internet : www.Agnac47.fr

Facebook : Agnac